

Les lavoirs publics en Essonne



121 lavoirs ouverts au public de l'Essonne ont été comptabilisés au Répertoire départemental.

Ces lieux d'hygiène sont apparus au XIX^e siècle, qui fut traversé par de grandes épidémies comme le choléra en 1830 et en 1850.

Pour favoriser leur développement, en février 1851 une loi imposa l'aménagement de lavoirs ouverts à tous, ou plutôt, à toutes, déterminant également leur emplacement par rapport aux sources ou fontaines pour ne pas polluer l'eau potable.



On peut définir 3 sortes de lavoirs en fonction des emplacements retenus pour leur construction ou plus précisément par l'origine de l'eau qui les alimente. Il existe ainsi des lavoirs de rivière, de source ou de mare.

Lavoir sur l'École à Dannemois





Lavoirs de rivière

Les lavoirs, publics ou privés, construits en bord de rivières sont plutôt de forme rectangulaire, l'accès se faisant par une ou deux portes donnant sur l'arrière. Ils sont de dimensions très variables sachant que la largeur de l'espace intérieur ne pouvait être inférieure à 1, 60 m.

La toiture peut être à un, deux ou trois versants. La charpente est constituée de fermes et de poteaux dont la partie basse s'appuie sur des «dés» en général en grès, pour éviter le pourrissement.

Les murs sont construits en pierre du pays montée au mortier de chaux ou quelquefois en plâtre et chaux.

La couverture est en tuiles plates ou, ponctuellement, en ardoises.

Le sol, en légère pente pour l'écoulement des eaux, est généralement traité en pavés de grès. Les margelles de lavage sont en petites dalles de grès ou en éléments de bois.

Quelques accessoires complètent cet ensemble, tels que : barres d'égouttage ou lices en bois et plus rarement fourneau à bois.

Quelquefois, le sol mobile est constitué d'un plancher en bois accroché à un système avec chaînes permettant, en cas de crues, de lever l'ensemble pour une mise hors d'eau.



**Le lavoir du Pont Rué
au Val-Sain-Germain**



Lavoirs de source

Les lavoirs de source ont pour caractéristique d'être constitués d'un bassin muni d'une vanne permettant de recueillir l'eau.

Ces bassins ont une profondeur d'environ 0,70 m. Leur fond est généralement pavé ou dallé ou enduit au mortier pour en faciliter le nettoyage. La toiture peut être à un, deux ou trois versants formant de ce fait un impluvium (bassin creusé au milieu pour recueillir les eaux de pluie).

Certains lavoirs peuvent être mixtes (source et rivière). Installés alors au bord d'une rivière ils possèdent un bassin de rinçage permettant de mettre en réserve et de faciliter ainsi le travail des lavandières.

Lavoir de Courances





Lavoirs de mare

Les lavoirs de mare sont les moins nombreux en Essonne ; ils sont de petites dimensions. Ils ont l'inconvénient de polluer rapidement la mare. Leur alimentation en eau croît irrégulièrement puisqu'elle est liée au ruissellement des eaux de pluie.

Comme certains lavoirs de rivière, le lavoir de Saint-Jean-de-Beauregard possède un plancher mobile qui permet de moduler son niveau par rapport à l'eau recueillie.



Lavoir de Saint-Jean-de-Beauregard (Villeziers)

Les lavoirs ont été abandonnés progressivement à partir des années 1950 à la suite de l'installation de l'eau courante chez les particuliers et à l'apparition des machines à laver le linge.

L'abandon de leur utilisation a pour beaucoup d'entre eux contribué à leur disparition, ceci jusque dans les années 80, où une prise de conscience patrimoniale s'est fait jour.



L'art de la lessive autrefois

Les ballots de linge s'entassent prêts à être lavés. Le premier geste consiste à «essanger» ou échanger (= froter) le linge très sale.

La laveuse se rend au lavoir pour laver le linge et le froter avec la brosse de chiendent, le battoir et le savon.

Le linge est ensuite rincé, tire-bouchonné et jeté dans un baquet.

La véritable lessive peut commencer, on la nomme «la buée» et la laveuse s'installe dans une buanderie équipée d'une chaudière en fonte avec un robinet qui permet de faire couler l'eau très chaude chargée d'alcalis dans un récipient et d'arroser continuellement le linge cela s'appelle «couler le linge».

Ce procédé sera ensuite remplacé par la lessiveuse que l'on pose sur un trépied à gaz ou directement sur la cuisinière.

C'est une sorte de récipient rond à couvercle métallique muni d'un double fond amovible et d'un champignon de même hauteur que la lessiveuse par lequel sort l'eau bouillante.

6

les lavoirs publics en essonne

Dans le double fond on met dans un sac de jute de la cendre de bois, pour assainir. L'eau chauffée se met à monter dans le tube et se projette par les trous du champignon sur le linge qui est maintenu par une sangle métallique accrochée à la partie haute de la lessiveuse pour éviter qu'il ne déborde.



Par précaution, le linge était plongé dans un bain à l'eau de javel.

Le rinçage pouvait commencer, on chargeait alors le linge encore mouillé dans un bac que l'on hissait sur une brouette et la laveuse s'en retournait au lavoir.

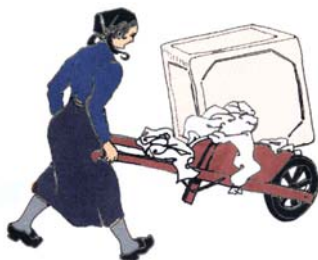
Les ustensiles



Elle y emportait le linge coulé pour le laver sur un plan incliné, elle battait le linge avec son battoir pour en faire sortir la crasse puis elle le rinçait dans l'eau du lavoir.

Vers les années 1960, la machine à laver a détrôné les laveuses, maintenant le linge se lave à domicile, et les lavoirs ne résonnent plus du bruit des battoirs ou du doux «caquetage» des femmes...





Recette du savon de grand-mère

(tirée de «La boîte à lumière - les gagne-misère»
de Gérard Boutet - Bibliothèque d'Évry)

1/2 tasse d'eau

1 tasse de suif de bœuf

2 cuillères à café de cristaux de soude

Immergez lentement les cristaux de soude dans l'eau froide et chauffez. Faites ramollir le suif à part. Mélangez les ingrédients et battez jusqu'à obtenir une crème homogène. Versez la préparation dans un bol et couvrez d'un carton. Démoulez après une journée. Laissez durcir pendant une bonne quinzaine de jours avant l'emploi.



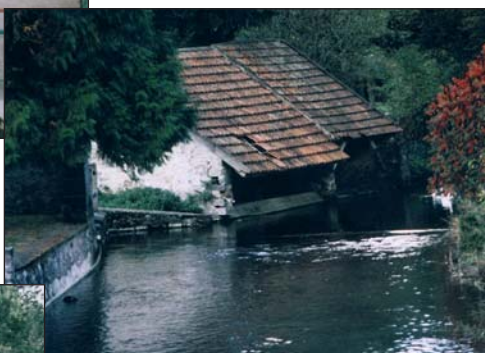
Auvers-Saint-Georges



Forges-les-Bains



Saint-Maurice-Montcouronne



Saclas



Ormoy-la-Rivière



Les lavoirs publics en Essonne

Les lavoirs publics sont au nombre de 121 selon le Répertoire départemental établi par le service départemental du Patrimoine historique. 63 lavoirs bordent une rivière, 49 sont construits sur une source, 9 autres sont établis sur une mare.

Les rivières bordées de lavoirs

1 sur la Renarde, 1 sur la Louette, 1 sur le ru de Cerny, 1 sur le ruisseau de Longueville, 3 sur la Rémarde, 3 sur la Bièvre, 4 sur l'Yerres, 6 sur la Chalouette, 6 sur l'Orge, 9 sur l'Essonne, 9 sur l'École, 19 sur la Juine.

Répertoire alphabétique

Arpajon (1 sur l'Orge), Athis-Mons (1 sur l'Orge), Auvers St Georges (2 sur la Juine), Baulne (2 sur l'Essonne), Bièvres (1 sur la Bièvre, 1 sur une source), Bouray sur Juine (1 sur la Juine), Boussy St Antoine (1 sur l'Yerres), Breuillet (1 sur la Rémarde), Breux - Jouy (1 sur l'Orge), Briis sous Forges (1 sur la source), Bruyères le Châtel (1 sur la Fontaine Beurlin, 1 sur la Fontaine Bouillant, 1 sur la source de Verville), Cerny (1 sur l'Essonne, 1 sur le ru de Cerny, 1 source Montmirault), Chalo St Mars (2 sur la Chalouette, 1 rue Eudes Le maire, 1 au hameau de Beaumont), Chalou Moulineux (1 sur la source Ste Apolline), Chamarande (1 sur la Juine), Champlan (1 rue du Trou Mahet), Courances (1 sur source), Dannemois (4 sur l'École), D'Huisson - Longueville (1 sur le ruisseau de Longueville), Echarcon (1 sur l'Essonne), Egly (2 sur l'Orge, 1 de source), Epinay sous Sénart (1 sur l'Yerres), Etampes (4 sur la Chalouette), Etréchy (1 sur source), Evry (1 sur source), La Ferté Alais (1 sur l'Essonne), Fontenay le Vicomte (1 sur source), Fontenay les Briis (1 sur source), Forges les Bains (2 sur sources), Gif sur Yvette (1 sur source), Gironville sur Essonne (1 sur l'Essonne), Gometz le Châtel (1 sur source), Grigny (1 sur source), Guigneville (1 sur l'Essonne), Guillerval (1), Janville sur Juine (5 sur la Juine), Lardy (1 sur la Juine, 2 sur étangs), Leuville sur Orge (3 sur sources), Limours (1 sur source), Linas (1 sur source), Longpont sur Orge (2 sur sources), Maise (1 sur l'Essonne), Marolles en Hurepoix (1 sur source), Mennecy (1 sur source), Méréville (1 sur la Juine), Milly la Forêt (3 sur l'École), Moigny sur Ecole (1 source St Roch, 1 source St Denis), Morigny-Champigny (3 sur la Juine), Morsang sur Orge (1 sur source), La Norville (1 sur source), Oncy sur Ecole (1 sur l'École), Ormoy la Rivière (1 sur la Juine), Orsay (1 sur l'Yvette), Roinville sous Dourdan (1 sur la Fontaine Bourgeois à Mesnil-Grand, 1 sur source), Saclas (3 sur la Juine), Saint Chéron (4 sur sources), St Germain les Arpajon (1 sur source), Saint Hilaire (1 sur la Louette), St Jean de Beaugerard (1 sur la mare de Villeziers), Saint Maurice - Montcouronne (1 sur source Eudoxie Derville), Saint Vrain (1 sur la Juine), Saint Yon (1 sur source Cosnardières), Saulx les Chartreux (1 sur source Ste Amélie, ruisseau la Cressonnière), Sermaise (1 sur l'Orge), Soisy sur Ecole (1 sur l'École), Souzy la Briche (1 sur source), Le Val St Germain (2 sur la Rémarde), Varennes-Jarcy (1 sur l'Yerres), Vaugrigneuse (1 sur source hameau de Machery), Vauhallan (1 sur source), Vayres sur Essonne (1 sur source), Verrières le Buisson (1 sur le bief de la Bièvre à Amblainvilliers), Vert le Grand (1 sur source), Vert le Petit (1 sur l'Essonne), Villabé (1 sur l'Essonne au moulin de Villoison), Villebon sur Yvette (1 sur source au hameau de Villiers), Villeconin (1 sur la Renarde), Villiers le Bâcle (1 sur source), Viry-Châtillon (1 sur source), Wissous (1 sur source), Yerres (1 sur l'Yerres).

* RÉPERTOIRE RÉALISÉ PAR JEAN-JACQUES IMMEL



Les lavoirs ont été abandonnés progressivement à partir des années 1960 à la suite de l'installation de l'eau courante chez les particuliers et à l'apparition des machines à laver le linge. L'abandon de leur utilisation a pour beaucoup d'entre eux contribué à leur disparition, ceci jusque dans les années 80, où une **prise de conscience patrimoniale** s'est fait jour.

A l'heure actuelle, la plupart des communes de l'Essonne ont la volonté, avec l'aide financière du Département, d'entreprendre les **restaurations de ces édifices**.

Les lavoirs privés montrent quant à eux un abandon quasi général. Cette désaffection est due, en partie, au manque de moyen des propriétaires mais plus vraisemblablement à un désintérêt du patrimoine.

Pourtant, restaurer ces petits édifices témoins de la mémoire collective et d'un passé révolu, semble maintenant relever d'un enjeu majeur. Il conviendrait peut-être de leur redonner vie en leur allouant une **nouvelle raison d'être à l'usage des randonneurs** ou comme lieu de repos pour la population.

Recherches réalisées
par le service du patrimoine
du Conseil général
de l'Essonne
- 2001 -